

débat, est si importante. Tout se résume donc à une question de principe et de valeurs.

● (1610)

C'est pour cela que la résolution présentée par le comité contient un petit quelque chose qui se rapportait à cette philosophie, à ces principes et à ces valeurs. Comme tous les députés le savent, il s'agit là du préambule Diefenbaker. Je comprends pourquoi mes amis socialistes et athés, qui en ce moment sont tous absents, ce qui ne m'étonne pas, d'ailleurs, sont tellement pressés d'adopter la résolution.

M. Knowles: Règlement!

M. Wenman: Le grand néo-démocrate est encore là pour commenter mes propos. Je l'en remercie. Je comprends pourquoi les athés et les socialistes veulent que la résolution soit adoptée immédiatement. Ils ont réussi à supprimer de la charte toute mention de la suprématie de Dieu, de la propriété privée, de l'inviolabilité de l'être humain et de la valeur et du rôle de la famille comme cellule fondamentale de notre société. Bien entendu, socialistes et athés veulent que cette mesure soit adoptée rapidement.

Cependant, ce qui m'étonne, c'est que le parti libéral du Canada, dirigé par le premier ministre tolère que ces valeurs soient profanées et refuse de les reconnaître dans la constitution du Canada et qu'il essaie d'y insérer une charte des droits qui ne fait aucune mention de ces principes. Il manque donc quelque chose d'important dans la charte et nous ne pouvons pas permettre qu'elle soit adoptée par la Chambre des communes. Ces valeurs sont les seules qui puissent donner quelque crédibilité à la constitution canadienne. Sans elles, la constitution ne voudra rien dire.

La constitution représente ce en quoi nous croyons, ce que nous préconisons et ce que nous refusons d'admettre. La charte ne doit pas seulement parler des droits. Il nous faut une charte de devoirs en même temps qu'une charte de droits. Nous devrions être prêts à constitutionnaliser non seulement les droits, mais aussi les devoirs des citoyens canadiens envers leur pays.

Je voudrais qu'il existe un moyen approprié d'exprimer à quel point je suis reconnaissant d'être Canadien, à quel point je suis heureux d'avoir eu la chance de naître au Canada. Mon pays m'a tout donné. Il m'a permis de m'instruire et de m'épanouir. Je me préoccupe de ce qui arrive au Canada. J'aime mon pays. Je veux qu'il reste uni.

La constitution est un outil essentiel pour maintenir l'unité du Canada. J'aime trop mon pays pour accepter que sa constitution soit imparfaite simplement parce qu'un seul homme a décidé qu'il était temps d'agir.

Je ferais du tort à mes électeurs et je servais mal tout ce que le Parlement a représenté au cours de l'histoire si j'appuyais la motion sous sa forme actuelle, par le processus qui nous a été imposé et pour les motifs invoqués jusqu'ici. Je n'ai aucune hésitation à voter contre le projet de résolution. Il néglige les principes et les valeurs de base qui ont faits du Canada le pays qu'il est maintenant.

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, il s'agit d'un débat historique, d'un débat capital, d'un événement grave. D'abord, je tiens à féliciter les

La constitution

principaux orateurs de chacun des trois partis de leur contribution; mon collègue, le ministre de la Justice (M. Chrétien), le député de Provencher (M. Epp) et le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent). Ils ont alimenté la discussion de façon intelligente. J'espère seulement que nous pourrions la maintenir à ce niveau.

Le député de Provencher a dit hier que nous avions sur cette question de profondes divergences de vues qui révélaient des conceptions très différentes de notre pays. C'est sans doute vrai même si ce n'est pas exactement de la façon dont il l'a dit. C'est devenu manifeste. Je l'ai constaté clairement cet été quand j'ai participé aux discussions fédérales-provinciales avec mon collègue, le ministre de la Justice. J'ai noté, au cours de ces entretiens, pendant la conférence des premiers ministres et au cours de ce débat que nous avons des vues diamétralement opposées, une optique différente quant à la nature de notre pays. Pour dire les choses simplement, de ce côté-ci, nous estimons que le Canada n'est pas seulement un groupe de provinces ou de régions, que c'est bien davantage. Ce n'est pas une sorte de contrat d'assistance conclu entre les provinces. Ce n'est pas, pour reprendre l'expression du sénateur Forsey, une simple entité géographique.

Quand les Pères de la Confédération ont accompli leur œuvre dans les années 1860, ils n'ont pas cherché seulement, même si c'était vrai aussi, à sauvegarder la sécurité économique et militaire des diverses régions; ils ont entrepris d'édifier un nouveau pays, d'un océan à l'autre. Si l'on parcourt les débats sur la confédération, on constate que cette volonté était omniprésente dans toutes leurs discussions. Voici ce qu'a déclaré George Brown, cela fait 116 ans ce mois-ci. Après avoir établi la comparaison entre les colonies britanniques et les divers pays d'Europe, il a dit, et je cite:

Monsieur, le projet que vous avez entre les mains consiste ni plus ni moins à rassembler tous ces pays en un seul, à les regrouper tous sous un même gouvernement...

Notre projet consiste à établir un gouvernement qui cherchera à attirer la vague d'émigration européenne vers la moitié nord du continent américain, qui s'efforcera de mettre en valeur ses importantes ressources naturelles et qui tâchera de faire régner la liberté, la justice et l'esprit chrétien dans l'ensemble du pays... Monsieur, les grands objectifs de cette confédération ne se réaliseront peut-être pas du vivant d'un bon nombre de ceux qui m'écourent. Nous ne pensons pas qu'une telle structure peut s'édifier en un mois ou en un an. Nous proposons seulement d'asseoir les fondements de cette structure, de mettre en marche l'appareil gouvernemental qui, un jour, nous l'espérons, s'étendra de l'Atlantique au Pacifique. Et nous sommes fiers de dire que notre système, qui s'adapte admirablement à la situation actuelle, pourra être élargi de façon graduelle et efficace au cours des années futures pour nous permettre d'atteindre les grands objectifs que nous visons.

C'est afin de pouvoir réaliser nos objectifs que nous avons présenté ce projet de résolution à la Chambre des communes. Le député de Provencher a répété à plusieurs reprises—je suis persuadé qu'il était sincère, mais il se trompait—que les députés de ce côté-ci de la Chambre estiment que le régime fédéral a échoué et que nous cherchons à modifier la nature fondamentale de la fédération qui sera ainsi bouleversée.

Aucune de ces accusations n'est vraie. Nous sommes fiers des réalisations de la fédération canadienne. De fait, nous croyons que notre parti est responsable d'un grand nombre de ces réalisations. Nous sommes fiers de notre régime de gouvernement, de ce qu'il a accompli et du rôle historique que notre parti a joué.